

Cécile RILHAC

Candidate aux élections législatives de La République En Marche

3^{ème} circonscription du Val d'Oise

rilhac2017@gmail.com

Monsieur Dominique ROUSSEL
Président du comité CO.P.R.A 184 d'Herblay
73, avenue des Adages
95220 Herblay

Copie : Madame PARAVY, présidente du
CO.P.R.A184

Jeudi 1^{er} juin 2017

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre sollicitation à propos du projet du prolongement de la Francilienne A104 et je vous en remercie.

En effet, ce vieux projet de prolongation de la francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval, qui traverse la 3^{ème} circonscription notamment les villes de Pierrelaye et Herblay, ne fait pas l'unanimité et suscite beaucoup d'interrogations légitimes.

Pour ma part, il m'est impossible de soutenir ce projet coûteux, qui bouleversera les paysages de notre département et qui provoquera une augmentation significative de la pollution, notamment avec les rejets de gaz à effet de serre.

De plus, ce projet, tel qu'il est présenté, exposera les riverains à une importante pollution sonore.

Elue députée, je souhaite favoriser les projets qui prennent en compte le développement des transports collectifs et les solutions de déplacements alternatives (transports en modes doux, développement de la pratique du vélo, intermodalité...) plus respectueuses de l'environnement.

Aussi, je m'engage à œuvrer à vos côtés afin de faire annuler définitivement l'hypothèse du tracé vert, qui ne répond pas aux objectifs de protection du cadre de vie et de l'environnement.

Aussi, vous pouvez compter sur ma détermination pour soutenir les actions défendues par la COPRA 184.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Cécile RILHAC